



jeudi 12 septembre 2013

COMMUNIQUÉ

Après le vote massif des députés européens en faveur des langues en danger, le refus de la diversité linguistique de la France n'est plus acceptable.

Les députés du Parlement européen viennent d'adopter ce mercredi 11 septembre dernier à une large majorité (645 pour / 26 contre / 29 abstentions) le « *rapport sur les langues européennes menacées de disparition et la diversité linguistique au sein de l'Union européenne* ».

EBLUL-France, coordination associative pour les langues régionales, membre du Réseau Européen pour l'Égalité des Langues (ELEN) se félicite des résultats du vote de ce rapport qui replace la question des langues en danger, et donc des langues du territoire français, au cœur des préoccupations du Parlement européen.

Même si l'adoption de ce rapport n'engendre aucune obligation pour les États membres, le Parlement appelle fortement ceux qui ne l'ont pas encore fait, dont la France, à ratifier et à mettre en oeuvre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et surtout à s'engager vigoureusement en faveur de la sauvegarde et de la promotion des langues en « *déployant des politiques ambitieuses et volontaristes de revitalisation des langues concernées et en consacrant un budget suffisant à cet objectif* ».

Il demande aussi à la Commission de réfléchir à « *la mise en place d'actions européennes spécifiques pour la sauvegarde, la protection et la promotion des langues en danger* » et « *d'être attentive au fait que les politiques que mènent certains États membres et certaines régions mettent en danger la survie de langues à l'intérieur de leurs propres frontières..* »

Les politiques linguistiques menées actuellement par la France quant aux langues territoriales présentes sur son territoire varient grandement d'un territoire à l'autre (Bretagne, Pays Basque, Corse, Occitanie, Alsace, Catalogne, territoires d'outre-mer...). Mais toutes ces langues ont un point commun : le nombre de locuteurs est en baisse, leur transmission chute, leur utilisation également... En résumé, comme le confirme le dernier Atlas des langues en danger publié par l'UNESCO, elles sont toutes menacées !

Nous rejoignons donc l'appel et les recommandations formulés par le Parlement européen à travers ce rapport pour que la France mette en oeuvre une véritable politique linguistique dotée de moyens juridiques, humains et financiers visant à la sauvegarde et la revitalisation des langues territoriales.

Reste un point préoccupant : si le rapport a été adopté à une immense majorité, il est inquiétant de constater que la moitié des 26 votes contre (dont Jean-Marie et Marine Le Pen, Marielle Gallo, Bruno Gollnisch, Brice Hortefeux, Philippe de Villiers et Jean-Luc Mélenchon) et 12 abstentions sur 29 sont ceux de parlementaires français... Ce triste record reflète malheureusement bien l'exception française quant il s'agit de respecter et promouvoir la diversité culturelle et linguistique interne...

EBLUL-France

9 straed La Tour d'Auvergne, 29270 KARAEZ/CARHAIX
tél / fax : 02 98 73 20 58

Mail : eblul.france@gmail.com - Site : www.eblul-france.eu